SCOT du Bassin de Vie d'Avignon 2020

Syndicat Mixte pour le SCoT du Bassin de Vie d'Avignon

objectif SCOT | lettre d'information | n°15 | Mars 2010

Gérer l'attractivité tout en préservant l'environnement et les paysages

- Massifs et ensembles naturels structurants de grande qualité
- Vallée du Rhône : espace naturel structurant jouant un rôle environnementale de corridor écologique, paysager et patrimonial important
- Littoral méditérrannéen : espace remarquable avec encore des espaces préservés sur lequel s'exerce de fortes pressions urbaines et touristiques
- Zone au fonctionnement hydraulique sensible et original (plaine agricole irriguée, écosystème de la Camargue)
- Espace de forte fréquentation touristique : pression sur les espaces naturels remarquables
- Pression urbaine dans les espaces naturels ou agricoles venant de la vallée du Rhône et du littoral
- Principaux cours d'eau
- Principaux pôles
- dont Avignon
- Frontières nationales

TRAMES VERTE ET BLEUE

Aujourd'hui, l'environnement, au sens large du terme, est devenu un élément important des stratégies et du discours des acteurs économiques et politiques ; et les ménages, soucieux de la qualité de leur cadre de vie, lui accordent une place de plus en plus grande.

À ce titre, les deux régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon souhaitent anticiper l'application de la loi Grenelle 2, qui en cours de discussion, et vont donc travailler sur l'identification et la reconnaissance de trames verte (espaces verts naturels) et bleue (milieux aquatiques ou liés à l'eau) aux échelles régionales.

L'objectif de cette démarche est de mailler les territoires régionaux d'espaces naturels, agricoles et paysagers en favorisant leur continuité depuis les grands espaces jusqu'au sein du tissu urbain. En effet, l'enjeu de maintenir ces espaces de respiration au sein de l'urbanisation grâce à une nature plus urbaine est également primordial pour le cadre de vie et participera à réintroduire de la biodiversité en ville.

Le tracé de ces trames va s'appuyer :
→ sur les couloirs de circulation des espèces ;
→ sur les grands espaces naturels et paysagers reconnus et classés ;
→ sur le tracé des fleuves et cours d'eau en englobant les milieux humides qui leur sont inféodés, au premier rang desquels le *Rhône*, la *Durance* et leurs zones inondables ;
→ sur l'emprise des zones soumises aux risques naturels (les cinq types de risques sont présents sur les deux régions, et la quasi-totalité des communes est soumise à au moins un risque).

SMBVA

chargée d'urbanisme :
Géraldine Saint Jean
04 32 76 73 00
www.avignon-bassindevie.fr

auRa

chargée d'études :
Ingrid Hautefeuille
Marlène Crequer
04 90 82 84 80

881 chemin de Gigognan | site Courtine gare TGV | 84 000 Avignon

photo | illustration | cartographie : auRa
ISSN : 1951-8536